

Les groupes de liaison collent aux besoins des clientèles

Mis sur pied pour transmettre les besoins des clientèles en matière de produits et de services, les groupes de liaison de l'APSAM tiennent quelques réunions par année.

C'est l'occasion idéale pour réévaluer les besoins, les produits et les services proposés par l'APSAM. Les groupes de liaison viennent de procéder à cet exercice. Voici les besoins et les attentes qui ont été exprimés par les cols bleus.

Chez les cols bleus, on apprécie les guides et les fiches techniques produits par l'APSAM. On souhaiterait cependant que l'Association fournisse plus de documents audiovisuels et que ses conseillers et conseillères aident les intervenants du secteur à mettre au point des stratégies visant à influencer les comportements des individus.

Les membres du groupe de liaison ont également recommandé à l'APSAM de maintenir, d'accentuer même, sa présence aux événements ciblant directement les cols bleus. Ils estiment que l'Association doit consulter un plus grand nombre de

municipalités et accroître le nombre de représentants de petites municipalités au sein du groupe.

Sensibiliser les élus et les dirigeants

Le contact entre l'APSAM et les élus semble d'une grande importance pour la vitalité du dossier SST au sein des municipalités. L'APSAM doit maintenir sa présence aux événements les regroupant (congrès UMQ, UMRCQ). Pour intéresser les élus et les dirigeants à son action et à ses produits et services, elle doit bâtir un solide argumentaire exploitant le concept de rentabilité.

Deux nouveaux groupes de liaison

Alain Langlois est heureux d'annoncer la création de deux nouveaux groupes de liaison. Le premier, mis sur pied le printemps dernier, s'intéressera à la problématique particulière des cols blancs en matière de prévention des accidents du travail et des maladies professionnelles. Le second, qui verra le jour incessamment, se penchera sur le transport urbain et ses particularités. Nous vous en reparlerons bientôt.

L'APSAM maintient ses orientations

Au terme de deux jours d'étude, les membres du conseil d'administration et du personnel de l'APSAM ont décidé de maintenir les orientations de leur plan stratégique. Mais au fait, quelles sont-elles ?

Le rapport annuel de l'Association nous les livre en page 12.

- ◆ Développer une gamme de produits et services mieux adaptés aux caractéristiques de la clientèle et à ses besoins.
- ◆ Développer et maintenir une liaison constante avec les diverses clientèles.

- ◆ Sensibiliser les élus et les dirigeants d'organismes municipaux et syndicaux à l'importance de la prévention.

D'ici septembre, Alain Langlois et son équipe travailleront à classer par priorité tous les projets qui ont été retenus pour chaque catégorie d'emplois. Le résultat fera l'objet d'un bulletin spécial à l'automne.

